

## L'actu du jour

### Un concours pour réfléchir à l'abolition de l'esclavage

Sais-tu qu'il y a eu 2 abolitions de l'esclavage en France ? Pour mieux comprendre cette période de l'histoire, tu peux participer avec ta classe au concours « La Flamme de l'égalité ». Mais attention, ton projet doit être prêt avant le 7 février 2018 ! Voici quelques conseils pour préparer ton projet.



L'an dernier, des 4es du collège Maurice-Genevoix de Romorantin (Loir-et-Cher), lauréats du concours « La Flamme de l'égalité », avaient réalisé un film d'animation (© « La Flamme de l'égalité »).

**Agnès Vergnes** travaille à la Fédération de Paris de **la Ligue de l'enseignement**, qui est chargée de mettre en place le concours « La Flamme de l'égalité ».

**1jour1actu** : Pouvez-vous nous expliquer le thème de cette année, « abolitions et citoyenneté » ?

**Agnès Vergnes** : Pour cette 3e édition, les élèves doivent réfléchir sur les **2 abolitions de l'esclavage en France** : celle de **1794** et celle de **1848**. Avec l'abolition, les **esclaves** deviennent **des citoyens** à part entière. Les élèves peuvent aussi élargir leurs **recherches** aux autres pays qui ont pratiqué **l'esclavage** et se demander quelles conséquences l'esclavage et **son abolition** ont sur **la société** aujourd'hui. Ils peuvent aussi s'intéresser **aux révoltes** des esclaves, aux débats, **aux discours** en faveur de l'abolition...

**Pourquoi en parle-t-on ?**

Parce que les abonnés de l'hebdomadaire 1jour1actu vont recevoir demain, dans leur boîte aux lettres, un numéro spécial à l'occasion de la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage, le 2 décembre.

### Quelle forme doit prendre le projet présenté au concours ?

**A. V. :** La forme est libre ! Les élèves peuvent présenter un texte, à la manière d'un **exposé, de nouvelles, de poèmes, d'une pièce de théâtre...** Mais ils peuvent aussi préparer un **film d'animation, un court-métrage**, ou encore monter un **projet artistique**. Par exemple, l'an dernier, certains ont créé une **chorégraphie** et d'autres une **céramique** représentant un esclave libéré de ses chaînes. **Les projets numériques** sont aussi acceptés.

### Quels sont vos conseils pour augmenter ses chances de gagner ?

**A. V. :** Pour les élèves, il faut **être curieux** et avoir envie de **faire des recherches**. Pour les enseignants, c'est intéressant d'emmener leurs élèves **au musée, dans des archives**. C'est aussi l'occasion de faire **intervenir des historiens ou des artistes en classe**.

Il faut **être original** mais aussi faire attention à **bien respecter la thématique**. Par exemple, il ne faut pas présenter un dossier général sur l'esclavage.

Lors des recherches, il faut aussi **être précis et rigoureux** pour bien **vérifier ses informations, surtout sur Internet**. Il est aussi important de bien **décrire toutes les étapes de la réalisation du projet** pour montrer l'implication des élèves.

### Quelles sont les récompenses pour les gagnants du concours ?

**A. V. :** Les lauréats de chaque catégorie (primaire, collège et lycée) seront invités à la journée nationale de commémoration de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, **le 10 mai, à Paris. Ils recevront un diplôme des mains du président de la République**.

Propos recueillis par Sandra Laboucarie

Le concours « La Flamme de l'égalité » est organisé par les ministères de l'Éducation nationale et des Outre-mer, le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CNMHE) et la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH).



[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)